

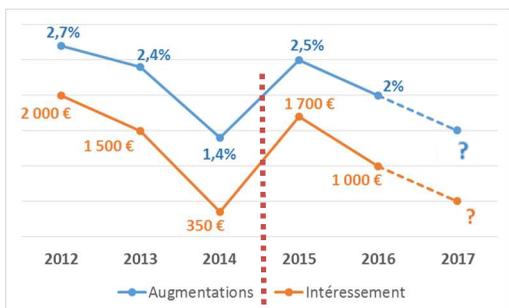
## Pouvoir d'achat : 2017 va faire mal !



La **défense de votre pouvoir d'achat** est une priorité pour l'intersyndicale **CFDT + UNSA + CFE-CGC**. Malheureusement, entre des salaires qui stagnent, un intéressement qui ne cesse de baisser, des conditions de déplacement qui se durcissent et des hausses de cotisations mutuelle & prévoyance, **la Direction nous réserve un cocktail perdant pour 2017 !**

### Salaires : moins de 2% en 2017 ?

Les négociations annuelles sur les salaires ont commencé mi-novembre. Après plusieurs années d'austérité, la Direction nous propose **pour 2017 : encore plus d'austérité !** La 1<sup>ère</sup> proposition qu'elle a formulé tourne autour de **1,4%**, sans geste particulier envers les bas salaires. **La Direction osera-t-elle faire moins de 2% en 2017 ???**



**Mobilisation de juin 2014**

Cette **austérité** va à l'encontre des prévisions économiques, qui envisagent toutes un regain d'inflation en 2017. De nouvelles réunions de négociations sont prévues en début d'année prochaine. Toute l'équipe **CFDT + UNSA + CFE-CGC** est évidemment mobilisée pour obtenir les meilleures augmentations possibles en avril 2017 !

### Et l'intéressement ?

Lors de la réunion du Comité d'entreprise de novembre, la Direction a laissé transparaître que les résultats 2016 permettraient à peine d'atteindre le budget. Malgré tous les efforts fournis pour respecter l'ambitieuse feuille de route fixée par le Directoire et les actionnaires, il faudrait nous attendre à **un intéressement a minima pour l'année prochaine!**

Le montant exact sera connu début 2017, mais d'ores et déjà les organisations syndicales **CFDT + UNSA + CFE-CGC** appellent les salariés à **ne pas se résigner !** Pour rappel, la **mobilisation exceptionnelle de près de 300 salariés en juin 2014**, avait permis de redresser la courbe des augmentations et de l'intéressement. Il ne faudra pas exclure de battre à nouveau le pavé et de mettre la pression début 2017 !



# Mutuelle : plus cher pour moins bien !

Lors de la fusion en 2013, la **Direction et les représentants des salariés** avaient travaillé de concert pour choisir le prestataire mutuelle/prévoyance : AXA.

Résultat : la mutuelle proposait **une couverture de grande qualité à un prix adapté** :

- 0€ pour le régime isolé ;
- 50€ pour le régime famille.

Depuis, la **Direction a décidé unilatéralement d'écarter les représentants des salariés** et de gérer seule les relations avec AXA. Le résultat ne s'est pas fait attendre !



En 2015, les cotisations ont augmenté de 10€ pour les 2 régimes (isolé et famille). Cette augmentation s'est accompagnée, en 2016, du passage de notre mutuelle en « contrat responsable »...

Derrière ce joli nom marketing, voulu par les pouvoirs publics, s'est cachée une triste réalité : **une baisse des remboursements**, notamment sur l'optique et la chirurgie. C'est la **double peine** que nous impose la Direction : **augmentation des tarifs et baisse des remboursements** !

Comme il est de bon ton de persévérer dans l'erreur, la Direction va reconduire ces **mesures perdant/perdant** pour 2017 ! Dès le 1<sup>er</sup> janvier, un nouveau tour de vis sera donné sur les remboursements, dans le cadre du contrat responsable. Puis, au 1<sup>er</sup> février, la Direction a concocté **une nouvelle hausse des cotisations** : +60% pour le régime isolé et +32% pour les familles. Pire, la Direction a convenu avec AXA que les cotisations seraient désormais indexées sur le plafond de la sécurité sociale : **elles augmenteront donc tous les ans** !

	2013	2015	2017
<b>Isolé</b>	0 €	9,83 €	15,77 €
<b>Famille</b>	50 €	59,91 €	79,16 €

+ 60%

+ 58%

Comme si cela ne suffisait pas, la Direction a également décidé, avec AXA, une **augmentation des cotisations de la prévoyance**, qui intervient en cas de longue maladie, d'invalidité ou de décès. La Direction justifie cette augmentation par un nombre croissant d'arrêts longue durée depuis 2014. Pour nous, **ces arrêts longue durée posent clairement la question de la qualité de vie au travail** !



L'équipe **CFDT + UNSA + CFE-CGC** demande donc à la Direction de **mettre fin à sa gestion unilatérale avec AXA**, qui se trouve être également l'assureur de SYSTRA. **Nous demandons à être de nouveau associés au choix (via un appel d'offres) et au contrôle de la mutuelle et de la prévoyance**, comme cela avait toujours été fait dans le passé.



# Nos négociateurs obtiennent des avancées !

Depuis l'été, l'équipe **CFDT + UNSA + CFE-CGC** négocie avec la Direction pour améliorer l'**accord télétravail** de 2015 et pour dépoussiérer l'**accord Compte-Epargne Temps (CET)** qui date de 1998 ! Sur ces 2 sujets les négociations sont en passe d'aboutir !

## Télétravail : plus de souplesse

Après 1,5 ans de fonctionnement, l'accord sur le télétravail va s'assouplir grâce aux **retours d'expériences des salariés**. Voici les améliorations que nous avons négociées :

- 1) Temps de trajet réduit à **55 minutes pour être éligible**, voire 45 min pour les trajets avec plus de 2 correspondances ;
- 2) Télétravail **tous les jours de la semaine** (plus obligatoirement mardi/jeudi), dans la limite de 2 jours maxi par semaine ;
- 3) Spécificités des **femmes enceintes et séniors** mieux prises en compte ;
- 4) Télétravail **occasionnel** augmenté à 20j/an en 2017, puis 25j/an à partir de 2018 ;
- 5) **Processus informatisé** afin de simplifier les démarches ;
- 6) Télétravail possible depuis la **résidence secondaire** et le **matériel doublé mis à disposition** (casque, chargeur, etc.).



## CET : une révolution !

Les négociations vont permettre de bénéficier d'un nouveau Compte-Epargne Temps (CET) bien plus moderne !



**Principale nouveauté : le CET permettra de monétiser des jours (totalement ou partiellement)** après 18 mois d'épargne, ou sans délai sous certaines conditions (dans l'esprit du déblocage anticipé de l'intéressement). Les autres améliorations seront :

- 1) **Augmentation du plafond** du nombre de jours (70j voire 90j pour les séniors) ;
- 2) Epargne possible des **JRTT du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> semestre** ;
- 3) Utilisation des jours pour un **temps partiel** ;
- 4) **Alimentation possible du CET en argent** (avec la prime de résultat)
- 5) **Passerelle avec le Plan Epargne Entreprise** et un futur Plan Epargne Retraite.
- 6) **Abondement accordé** pour les congés de solidarité ;
- 7) **Don de jours** possible pour aider un collègue (enfant malade, handicap, etc.)

**CFDT + UNSA + CFE-CGC** signeront prochainement ces nouveaux accords, en vue d'une mise en œuvre la plus rapide possible ! C'est la preuve qu'un **dialogue social constructif** et **la négociation permettent des avancées** dans l'intérêt de tous. Dommage que tous les sujets ne soient pas traités ainsi par la Direction : salaires, mutuelle, prévoyance, etc.

## Qualité de Vie au Travail : pourquoi nous n'avons pas signé



La Direction doit procéder chaque année à des **négociations sur la Qualité de Vie au Travail**. En 2016, pas moins de 7 réunions se sont déroulées, au cours desquelles nous avons formulé **des propositions concrètes**. Or, le projet d'accord soumis par la Direction présentait de bonnes intentions ou des vœux pieux, mais **peu d'actes et engagements concrets**. Nous attendions notamment que la Direction s'engage sur des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis), comme ce qu'elle demande aux salariés lors des EED. Or, dans le texte qui nous était soumis, **la Direction ne s'engageait sur rien, tout en transférant sa responsabilité sur les managers voire les salariés eux-mêmes...** De notre point de vue c'est au Directoire de s'engager puis de veiller à ce ses engagements soient relayés. Nous n'avons donc pas signé d'accord en 2016. **Les négociations reprendront en 2017**, avec l'objectif d'aboutir sur du concret !



## Calendrier social : un mois de janvier chargé !

Comme chaque année, la rentrée sociale s'annonce chargée, avec de nombreuses négociation. Voici les principaux rendez-vous de janvier :

- **5 janvier** : 2<sup>e</sup> négociation sur les augmentations 2017
- **9 janvier** : 1<sup>ère</sup> négociation sur l'intéressement 2017-2019 et sur le Plan d'Épargne Retraite Collectif
- **10 janvier** : cérémonie des vœux SYSTRA au Farman
- **19 janvier** : réunion mensuelle du CE
- **20 janvier** : 1<sup>ère</sup> négociation pour un accord-cadre sur le travail posté
- **26 janvier** : réunion mensuelle des Délégués du Personnel



## Joyeuses fêtes !

Toute l'équipe **CFDT + UNSA + CFE-CGC** vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et de bonnes vacances ! Nous serons très heureux de vous retrouver à la rentrée. Joyeux Noël à tous !